

## **Politique en matière de lutte contre le terrorisme : la contribution de la doctrine de la police de proximité dans le nord de la Côte d'Ivoire.**

### **Counter-terrorism policy: the contribution of community policing doctrine in northern ivory coast.**

**GABO Yves-Constant**

Enseignant chercheur

Département de Communication Digitale

Université Virtuelle de Côte d'Ivoire

Unité de Recherche et d'Expertise Numérique (UREN)

Côte d'Ivoire

**yves.gabo@uvci.edu.ci / gaboyves.7@gmail.com**

**BOTI Bi Golé Richard**

Doctorant

Unité de Formation et de Recherche en Criminologie

Université Félix Houphouët-Boigny- Abidjan (Cocody)

Laboratoire d'Etude et de Prévention de la Délinquance et des Violences (LEPDV)

Côte d'Ivoire

**botibirichard@gmail.com**

**Date de soumission :** 27/10/2023

**Date d'acceptation :** 28/11/2023

**Pour citer cet article :**

GABO. Y. & BOTI. B. «Politique en matière de lutte contre le terrorisme : la contribution de la doctrine de la police de proximité dans le nord de la Côte d'Ivoire», Revue Internationale du chercheur, « Volume 4 : Numéro 4 » pp : 369- 387

## Résumé

La menace terroriste émergente dans le nord de la Côte d'Ivoire a suscité un réexamen approfondi des politiques de sécurité. Cet article analyse la pertinence de la doctrine de la police de proximité dans la lutte antiterroriste dans cette région spécifique. En se penchant sur les contextes socio-culturels locaux et les dynamiques communautaires, l'étude évalue comment la mise en œuvre de la police de proximité peut renforcer les efforts de sécurité et de contre-terrorisme. Les résultats suggèrent que l'approche de proximité favorise une meilleure compréhension des communautés locales, facilitant ainsi la collecte de renseignements et la prévention des activités terroristes. Cet article met en lumière l'importance d'adapter les stratégies de lutte contre le terrorisme en fonction des réalités spécifiques du terrain, en mettant l'accent sur l'engagement communautaire et la collaboration entre les forces de sécurité et la population locale comme des éléments clés pour contrer efficacement la menace terroriste dans le nord de la Côte d'Ivoire.

**Mots clés :** Politique antiterroriste ; Doctrine de la police de proximité ; Sécurité intérieure ; Nord de la Côte d'Ivoire ; Implication communautaire.

## Abstract

The emerging terrorist threat in the north of Côte d'Ivoire has prompted an in-depth re-examination of security policies. This article analyses the relevance of community policing doctrine in the fight against terrorism in this specific region. By looking at local socio-cultural contexts and community dynamics, the study assesses how the implementation of community policing can strengthen security and counter-terrorism efforts. The results suggest that the proximity approach fosters a better understanding of local communities, thereby facilitating intelligence gathering and the prevention of terrorist activities. This article highlights the importance of adapting counter-terrorism strategies to the specific realities on the ground, emphasising community engagement and collaboration between security forces and the local population as key elements in effectively countering the terrorist threat in northern Côte d'Ivoire.

**Keywords:** Counter-terrorism policy; Community policing doctrine; Internal security; Northern Côte d'Ivoire; Community involvement.

## Introduction

Les vicissitudes de la vie incitent les individus à s'unir afin de surmonter diverses difficultés. Cette union peut se concrétiser par le biais d'une association, d'une réunion ou d'une collaboration. La collaboration peut être définie comme la "mise en œuvre d'une action commune avec d'autres personnes, ou la coordination d'efforts entre deux entités ou plus en vue d'atteindre des objectifs partagés dans un domaine spécifique" (Salmon J., 2001, 285). Les efforts de collaboration englobent un ensemble d'actions, d'initiatives, d'opérations et de démarches visant à obtenir un résultat déterminé.

Les actes de violence terroristes et les preuves croissantes de radicalisation dans la partie nord de l'État du Cameroun ont attiré l'attention des autorités publiques, de l'armée et des populations civiles. Dans cette région, le groupe terroriste Boko Haram a causé des milliers de décès, de tortures, de mutilations et d'esclavages. Boko Haram, basé dans le bassin du lac Tchad, est un groupe djihadiste dont la formation sociale et culturelle découle d'un processus historique influencé par l'islamisme (Etienne B., 2003, 45-55). L'islamisme est présenté comme une alternative politique à la vision occidentale de l'État importé (Mandjem Y. P., 2020, 4). Cependant, son idéologie demeure polymorphe dans ses bases doctrinales, ses moyens d'action et ses formes, perpétuant des actes de terrorisme (Larroque A-C., 2014, 5). Il est important de noter que le terrorisme est un phénomène à la fois ancien et nouveau (Garapon, A., Rosenfeld M., 2016, 1). La participation des populations civiles à la défense de leur territoire national en période de crise n'est pas exclusive au Cameroun, mais il est essentiel de souligner que la politique stratégique, axée sur la défense populaire définie par Ahmadou Ahidjo et poursuivie par son successeur Paul Biya, est mise en œuvre (Messinga E. C., 2011, 21).

D'emblée, il convient de souligner que la conceptualisation du terrorisme à l'échelle mondiale demeure ambiguë jusqu'à présent, en raison de l'absence d'une formule claire permettant de le définir de manière efficace. Toutefois, une approche criminologique de ce phénomène met en lumière le champ sémantique de la violence, qui profane la dignité humaine. Cette approche englobe le lexique de la peur, avec des manifestations telles que la terreur, les prises d'otages, les amputations, les attentats kamikazes ou à la voiture piégée, les tueries, induisant ainsi une psychose au sein des populations.

Cependant, soutenir l'existence d'un modèle universel caractérisant le terrorisme contemporain demeure incertain, étant donné que cette forme d'insécurité évolue dans le temps et varie d'un espace géographique à un autre. Selon certains essayistes, les actes terroristes résultent de la

volonté des individus d'exprimer leurs frustrations en utilisant la terreur contre les populations, ce qui signifie que ces actions sont motivées par des revendications corporatistes. Ce type de terrorisme est largement observé, car il repose sur des principes idéologiques et politiques.

Pourtant, la conception du terrorisme mérite d'être relativisée dans une certaine mesure. C'est dans cette perspective qu'il est important de noter que, pour certains États, les terroristes sont perçus comme des individus extrêmement violents et juridiquement condamnables, tandis que d'autres nations considèrent ces mêmes acteurs comme des combattants de la liberté. Par conséquent, leurs revendications passent inévitablement par la violence dans le but de susciter une forte médiatisation (Manacorda, 2013).

Le sentiment d'insécurité est à la croisée de l'insécurité réelle et de l'insécurité subjective liée à des facteurs autres, tels l'effritement des liens sociaux, la précarité du travail ou l'aménagement urbain. Face à ces bouleversements, la police doit négocier avec les populations mais aussi avec les contraintes institutionnelles et les réformes successives des organisations. (Denat, 2002).

La question relative à la police de proximité est une problématique centrale et récurrente des politiques publiques depuis la fin des années 1950. La hausse de la criminalité, mais également les différentes vagues de contestation, ont obligé décideurs et policiers à réfléchir à l'efficacité des modèles de police qu'ils proposaient et leur accueil par les populations visées. Ainsi, le but premier de la police de proximité serait de rendre le maintien de l'ordre plus démocratique, plus efficace et, finalement, plus légitime. L'idée semble porteuse de riches promesses. Le policier de proximité est polyvalent, sa fonction articule prévention et dissuasion, mais aussi répression (Garibaldi, 2011).

Alors que les bilans sur la mise en place de la police de proximité, politique phare du gouvernement Jospin en matière de sécurité publique, parviennent difficilement à déboucher sur des conclusions claires et indiscutables, les résultats d'une enquête de terrain<sup>1</sup> (Mouhanna, 1999) permettent de distinguer certains des écueils auxquels cette nouvelle stratégie policière risque d'être confrontée. Bien que ces travaux, et notamment le recueil de données (entretiens et observations) aient été réalisés avant le démarrage officiel de la police de proximité, il semble néanmoins que les mécanismes sociaux mis à jour à cette occasion soient confortés par la nouvelle organisation. En tous cas, celle-ci ne constitue en aucun cas une rupture radicale avec les pratiques observées. Certes, les discours des responsables politiques et policiers (Collectif, 1997) ont tendance à insister sur le changement que constitue, à leurs yeux, le remplacement

de la stratégie antérieure désignée sous le vocable d'ilotage, terme dont l'utilisation officielle est aujourd'hui bannie, par celui de police de proximité.

Selon les Nations Unies, la police de proximité est une démarche consistant à décentraliser les responsabilités afin de permettre à la hiérarchie policière locale et aux agents de première ligne de travailler avec les populations à l'élaboration et à l'application de stratégies en matière policière. Son objectif est de changer la relation qu'entretiennent la police et la population et de déboucher sur des stratégies novatrices et efficaces de lutte contre la criminalité grâce à un dialogue constant entre les différents acteurs concernés (Nations unies, 2015).

Néanmoins, comme le souligne David Lloyd-Williams, qui a administré pendant plus de dix ans la police locale du comté de North Yorkshire au Royaume-Uni : « la police de proximité ne s'appuie pas sur un mandat précis, mais au contraire sur la polyvalence des compétences et des interventions des agents pour leur permettre de répondre de façon complète et adaptée à l'ensemble des sollicitations dont ils sont l'objet. À ce titre, la police de proximité n'est ni préventive, ni dissuasive, ni répressive ; elle est tout à la fois » (European Forum for Urban Security, 2016).

La conceptualisation de la police communautaire trouve son origine dans les travaux de chercheurs préoccupés par la question de la relation entre la police et la population (Goldstein, 1979 ; Trojanowicz, 1982 ; Wilson et Kelling, 1982). En s'appuyant sur des travaux empiriques et des expériences de terrain, ils développent un message essentiellement normatif : pour Goldstein, il s'agit d'améliorer la qualité du travail policier, pour Trojanowicz de préconiser un retour à la patrouille pédestre et pour Wilson et Kelling, de faire définir les objectifs de l'activité policière par la communauté. (Buerger, M. E., Petrosino, A. et Petrosino, C. 1999, p.132) ont noté que « le mouvement de police communautaire consiste à créer un contexte institutionnel dans lequel les efforts de médiation à long terme sont encouragés ». L'établissement de partenariat avec la population permet aux usagers de jouer un rôle déterminant dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de sécurité, constituant ainsi un changement majeur en comparaison avec le modèle traditionnel de la police, plus répressif.

Au fil des années, les programmes de médiation communautaire ont commencé au sein des organisations et des groupes locaux, afin de tenter d'identifier des pistes d'interventions communes (McGillis, 1997). Ce rôle social de la police contribue à la légitimité de l'action policière sur le territoire, à l'efficacité des services offerts, à l'amélioration de la qualité des conditions de travail des policiers ainsi qu'à la qualité de vie des populations. La proximité avec les communautés ancre de ce fait solidement la police dans le territoire dont elle assure la

sécurité. Alors que la médiation n'est pas un remède universel, puisqu'il est inacceptable que les policiers aient recours à la médiation en réponse à certaines situations comme des incidents liés à la violence domestique, cette approche est de plus en plus reconnue comme une composante utile du paysage policier (Volpe, 2014).

(Bolle, 1998) parlant de la police de proximité fait un tour d'horizon sur la vocation première de la police et la place qu'elle occupait par le passé. Selon cet auteur, le gendarme en poste dans un petit village, ou le garde-police communal, ont joué pendant longtemps à l'échelle locale le rôle de notable, à côté du maire, de l'instituteur, du curé, de l'imam, du chef de gare...

Au regard de tout ce qui précède, aujourd'hui plus que jamais, les sociétés ont besoin d'institutions qui inspirent confiance et qui portent en elles la préoccupation d'assurer la légitimité autant que la légalité de leurs actions. Au moment où les Etats cherchent à contrer la criminalité transfrontalière, le trafic d'êtres humains, la cybercriminalité, la radicalisation et le terrorisme, il semble indispensable que l'institution policière soit en mesure de déployer un modèle de prestation de services qui mise sur la proximité avec la population dont elle assure la sécurité. C'est le modèle de police qui offre les meilleures perspectives d'efficacité, de respect des droits de l'homme, d'intervention précoce sur les causes de l'insécurité et de conformité aux traités internationaux. En favorisant une meilleure connaissance de l'autre, la police de proximité permet d'éviter le piège du profilage, de la marginalisation et de la perte de légitimité qui en découle.

Les écrits précédents que nous avons évoqués au cours de notre revue de littérature traduisent les réalités vécues dans leurs sociétés respectives mais n'abordent pas les réalités Africaines et singulièrement celles de notre pays la Côte d'Ivoire.

Notre travail a pour but essentiel de présenter l'apport de la doctrine de la police de proximité dans la lutte contre la menace terroriste en Côte d'Ivoire.

Pour ce faire, nous nous sommes posés les questions suivantes :

- Quels sont les fondamentaux de la doctrine de police de proximité ?
- Comment se manifeste concrètement cette doctrine dans la lutte contre le phénomène du terrorisme dans le nord de la Côte d'Ivoire ?
- Quelles sont les propositions de mesures pouvons-nous faire pour améliorer cette forme de stratégie de lutte ?

La suite de notre travail s'articulera autour des points suivants :

- La Méthodologie adoptée ;

- Les résultats de l'étude ;
- La discussion et la conclusion.

Ainsi, pour mieux répondre aux différentes préoccupations énoncées plus haut et mener à bien notre recherche, nous avons adopté une méthodologie qui se présente comme suit :

Notre méthodologie présente le site de l'étude, les participants à l'enquête, le recueil et l'analyse des données.

### ***Site et participants à l'enquête***

Les investigations sur le terrain se sont déroulées dans le nord de la Côte d'Ivoire, plus précisément dans la zone de Ouangolodougou et celle de Kong, durant trois (6) mois, d'Avril 2022 à Septembre 2022. Le choix de ces localités s'explique par l'intensité des phénomènes d'insécurité. Cet espace a été retenu comme champ d'étude parce que la presse écrite, plusieurs enquêtes préliminaires et rapports d'études sur le terrorisme ont montré que le niveau d'alerte d'insécurité en matière de terrorisme était très alarmant dans la zone frontalière Nord qui a pour pays limitrophes le Mali et le Burkina Faso qui sont confrontés au phénomène du terrorisme.

Les participants à l'enquête appartiennent à différentes catégories sociales professionnelles susceptibles d'éclairer l'objet. Ce sont entre autres dix (10) responsables au Ministère de l'intérieur et de la Sécurité car étant la structure institutionnelle qui assure le déploiement de la politique de sécurité, de dix (10) responsables et agents de la Police Nationale plus précisément des forces spéciales de lutte contre l'insécurité et le terrorisme dans la zone du Nord dans le cadre de la sécurité Publique, de dix (10) responsables et agents de la Gendarmerie Nationale s'inscrivant dans la même optique que celle des forces de la Police Nationale, de vingt (20) personnes au niveau de population pour leur niveau de participation et de collaboration dans le déploiement de la politique sécuritaire s'appuyant sur la doctrine de la police de proximité.

Au total, soixante (50) personnes ont répondu à nos différentes questions et préoccupations.

### ***Techniques et outils de recueil des informations.***

Dans le cadre du recueil des données, nous avons opté pour une étude documentaire, un entretien et une observation. Ces différents instruments, étant donné leurs différences et leur complémentarité, se sont avérés nécessaires au recueil des données afin mieux appréhender notre objet d'étude. La recherche documentaire nous a permis de consulter les documents de forme littéraire ainsi que les statistiques disponibles et utiles à la compréhension du phénomène étudié et nous a permis d'observer les écarts entre deux temps à savoir la politique sécuritaire avant l'attentat de la ville de Grand-Bassam du 13 mars 2016 et celle mise en place après cet

événement. Le guide d'entretien est l'outil indiqué car les thèmes abordés dans ce guide sont selon chaque catégorie de personnes interrogées. En ce qui concerne l'entretien, nous l'avons voulu sous la forme semi-directif ou semi-dirigé. Il est semi-directif en ce sens qu'il n'est ni entièrement ouvert, ni canalisé par un grand nombre de questions précises. Grâce à cet outil, nos enquêtés se sont librement confiés à nous. L'observation directe a consisté dans son ensemble à pénétrer dans l'univers même du quotidien des habitants de la zone d'étude et également dans celui des forces de défense. Cette insertion s'est faite bien sûr avec une autorisation de la hiérarchie. Ce qui nous a permis d'observer de près le processus de surveillance, de protection, de collaboration avec les populations civiles de la zone d'étude. Ainsi, nous avons pu constater les réels impacts de la collaboration des populations avec les services de police en matière de sécurité publique de manière générale et singulièrement en matière de lutte contre le terrorisme.

### *Analyse des données.*

Les données obtenues au cours de cette enquête ont été organisées et analysées qualitativement. Pour ce faire, nous avons utilisé la méthode d'analyse de contenu qui nous a permis d'analyser les différents documents textuels ou visuels et de répertorier tous les thèmes abordés pour une meilleure compréhension de notre sujet d'étude.

## **1. Fondamentaux de la doctrine de police de proximité**

### **1.1. Concepts fondateurs**

Depuis quelques décennies, partout dans le monde, de nombreuses organisations policières ont expérimenté une nouvelle approche du travail des policiers, particulièrement ceux qui entrent quotidiennement en contact avec les citoyens. Plusieurs termes qualifient ce virage organisationnel, notamment « **police communautaire** », « **police citoyenne** », « **police restauratrice** », etc. S'il existe quelques distinctions entre chacune de ces initiatives, on y constate un consensus sur l'idée de se rapprocher des citoyens de manière à regagner leur confiance et à mieux répondre à leurs besoins ainsi qu'à leurs attentes.

En effet, la gouvernance de la sécurité intérieure des États en développement est devenue un enjeu international. Parmi les régions polarisant l'attention de la communauté internationale, s'inscrivent en première ligne, les pays au sud du Sahara. Cette partie du continent est caractérisée par divers conflits asymétriques et activités terroristes liés aux difficultés d'asseoir des États démocratiques à même de garantir les intérêts des nations.

Les crises sus-indiqués ont engendré des violations massives des Droits de l'Homme, la prolifération des armes détenues par des éléments incontrôlés, la naissance de fumeurs de drogues, des pratiques de rackets et extorsions de fonds des forces régaliennes etc.

Dans notre pays la Côte d'Ivoire, au lendemain de la crise postélectorale de 2011, des Comités Consultatifs d'Ethique (CCE) ont été créés par les autorités étatiques, suivis de mise en œuvre de la doctrine de la Police de proximité pour favoriser le rapprochement entre les forces Etatiques et les différentes communautés. Désormais, l'on parle de co-production voire de co-gestion de la sécurité. Car, ce sont les agents de sécurité et les populations qui définissent ensemble les questions de sécurité locales ou sectorielles. Les CCE sont des cadres d'échanges périodiques entre les acteurs principaux de la sécurité (Police, Gendarmerie...) et les populations sur la situation sécuritaire d'une circonscription ou arrondissement donné. Au cours de ces échanges, toutes les entités définissent ensemble les réponses de la problématique de l'insécurité locale. Mais dans un tel contexte, quel est le rôle de chaque entité ?

Dans ce principe de la reddition des comptes, les autorités en charge de la gestion de la sécurité nationale doivent rendre compte au peuple de leurs activités. En retour, le peuple exerce un contrôle sur l'activité sécuritaire.

## 1.2. Définitions et principes

Selon Wesley Skogan (2006), la police de proximité est une stratégie organisationnelle qui utilise plusieurs principes.

En effet, l'option stratégique de la doctrine de la police de proximité ou de la coproduction de la sécurité comme garantie de lutte contre toute forme de terrorisme et de la paix publique est primordiale et essentielle comme l'atteste les propos recueillis auprès d'un de nos enquêtés :

*« La doctrine de la police de proximité dans sa conception s'appuie sur les principes suivants : prévenir le crime et les désordres plutôt que les réprimer ; gagner et conserver le respect du public pour faire respecter les lois ; viser la coopération du public plutôt que la coercition ; la police générique est le public et le public est la police ; le contrat de sécurité comme garantie de la pertinence de la politique sécuritaire ; le critère d'efficacité de la Police est l'absence de crime et non la réaction, cela pour résoudre durablement le problème criminel... en d'autres termes, la Police de proximité consiste à : la territorialisation, la responsabilisation, la polyvalence des agents, le contrat de sécurité, le contact permanent, l'évaluation de l'exécution du contrat, le souci de la qualité du service... » (Dr Kama, conseiller technique du ministre de l'intérieur et de sécurité/ Expert en sécurité.)*

Comme nous pouvons le constater, les partenaires sociaux participent à l'identification du risque social, à l'élaboration des objectifs, au suivi des processus et à l'évaluation de la mise en œuvre des objectifs.

Au regard de tout ce qui précède, la doctrine de la police de proximité est certes un atout essentiel dans la lutte contre l'insécurité à travers une collaboration entre les habitants et les forces régaliennes mais comment se manifeste-t-elle concrètement dans la lutte contre le terrorisme dans la zone frontalière du nord de notre pays ?

## **2. Manifestation concrète de cette doctrine dans la lutte contre le phénomène du terrorisme dans le Nord de la Côte d'Ivoire**

### **2-1 Apparition de la menace terroriste en Côte d'Ivoire**

La bande sahélienne est marquée par les attaques terroristes sans précédent. Le Mali et le Burkina Faso, deux pays de cette zone sont fortement impactés par cette situation. L'instabilité qui prévaut dans ses deux pays frontaliers au nôtre est préoccupante pour la sous-région Ouest africaine et les pays qui leur sont voisins. De 2016 à 2021, la Côte d'Ivoire a enregistré 14 évènements liés aux actes terroristes dont 09 attaques ciblant les FDS et 05 cas liés aux Engins Explosifs Improvisés (EEI). Ces actions terroristes ont eu pour théâtre le Sud du pays avec l'attaque terroriste de Grand-Bassam et les zones frontalières du Nord particulièrement la zone de Kafolo.

La ville de Grand-Bassam est située à 40 km au Sud-Est d'Abidjan et classée au Patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unis pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO). Cette ville touristique, prisée tant par les ivoiriens que par les occidentaux en fin de semaine, a été victime d'un attentat terroriste le 13 mars 2016. En effet, trois jeunes assaillants ont remonté l'une des plages de Grand-Bassam puis ont pris d'assaut plusieurs restaurants, tirant à la Kalachnikov sur des clients, avant d'être abattus par les forces de sécurité ivoirienne.

Le bilan de cette attaque djihadiste, la première survenue en Côte d'Ivoire, a fait 19 morts, 09 ivoiriens dont 03 éléments des FDS, 01 libanais, 04 français, 01 allemande, 01 macédonienne, 01 malienne, 01 nigériane et une personne non identifiée et 33 personnes de diverses nationalités blessées : *« ... au cours de cette attaque terroriste, des grenades et des chargeurs de Kalachnikov ont été retrouvés sur place, laissés par les terroristes... » (Lt Koné K du GMI)*  
*« ... l'attaque de Grand Bassam a été perpétrée en représailles aux opérations antiterroristes Serval et Barkhane, menées par la France et ses alliés dans la région du Sahel. Enfin, elle*

*visait aussi la Côte d'Ivoire qui avait aux autorités maliennes livré des membres d'AQMI interpellés notamment Souleymane Keita de la Katiba Halid Ibn Walid. Quatre ans après l'attaque de Grand-Bassam, la zone frontalière du Nord connaîtra une série d'attaques terroristes... » (Caire Dao au RG)*

En juin 2019, plusieurs personnes suspectes ont été signalées dans la zone de Ouangolodougou, localité frontalière au Burkina Faso. D'autres l'avaient ensuite été vers Nassian dans la zone de Kong. L'armée avait alors déclenché l'opération Frontière « étanche » et dépêché des renforts dans le Nord pour contrecarrer une éventuelle attaque terroriste dont le pays pourrait faire l'objet. Cela faisait plusieurs mois donc que la menace se rapprochait de notre pays. La localité de Kafolo située à 61 km au Nord-Est de Kong avait donc enregistré l'arrivée de militaires à ce propos.

En partenariat avec plusieurs services de pays amis, des échanges d'informations ont permis d'établir l'existence de cellules dormantes dans la zone forestière entre Kafolo, Doropo, Bouna et Kong à proximité du Parc National de la Comoé. Celles-ci projetaient mener des attaques contre les postes des FDS<sup>1</sup>. Une opération dénommée « Comoé 20-20 », nom du fleuve qui marque la démarcation de la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, a été menée en mai 2020 conjointement par les deux pays. A la suite de ladite opération, plusieurs attaques surviendront le long de la frontière avec le Burkina Faso et coûteront la vie à plusieurs éléments des FDS.

Ainsi, dans la nuit du 10 au 11 juin 2020, le cantonnement de Kafolo va subir une attaque simultanée d'un groupe terroriste. C'est la deuxième attaque en territoire ivoirien, après celle de Grand-Bassam en mars 2016, mais la première du genre dans cette région frontalière avec le Burkina Faso.

Comme nous pouvons le constater au regard de ce qui précède, la menace terroriste est une réalité et nécessite une réponse voire une réaction sociale. C'est dans cette optique va s'inscrire les actions de coopération avec les populations à travers la mise en œuvre de la doctrine de la police de proximité comme un des moyens de lutte contre ce phénomène.

## **2-2 Collecte du renseignement comme moyen de lutte**

Les frontières terrestres du pays ont un enjeu stratégique. En effet, ce sont des lieux d'échanges et de commerce contribuant à booster la croissance économique. Elles représentent également des sites stratégiques pour la défense nationale. De ce fait, les services de renseignement sont

---

<sup>1</sup> Les Forces de Défense et de Sécurité

indispensables dans la gouvernance d'un pays, en ce sens qu'ils sont des structures d'aide à la prise de décision pour les autorités étatiques.

La DST<sup>2</sup>, service de renseignement par excellence, ne déroge pas à cette règle. A travers tous ses démembrements, elle va collecter les renseignements de tout ordre et principalement ayant attrait à la menace terroriste. Ainsi, ces services régionaux à qui des mêmes missions sont dévolues, seront chargés de cette collecte à travers le renseignement humain, techniques et technologique. Il en existe deux dont une, implantée à Korhogo couvrant tout le grand Nord et le second à Man, chargé des activités dans le grand Ouest.

Ainsi, de par ses méthodes de collecte clandestine ou ouverte du renseignement, la DST contribue à prévenir les mouvements transfrontaliers de terroristes et à endiguer le flux de combattants terroristes étrangers en améliorant la sécurité et la gestion des frontières et la coopération transfrontière entre la Côte d'Ivoire et les pays limitrophes. En outre, le renseignement permettant de lutter efficacement contre la criminalité transfrontalière et la menace terroriste, les services de la DST ont permis d'intercepter des combattants terroristes dans une compagnie de transport de la sous-région dont la destination était la capitale politique ivoirienne dans l'optique de perpétrer des actes terroristes sur la base d'informations. Cette technique est d'une importance capitale dans la lutte contre le terrorisme comme l'atteste les propos suivants : « ... *Par ailleurs, grâce aux renseignements de la DST, des sanctuaires terroristes à la lisière des frontières Nord de notre pays ont été localisés et démantelés. C'est le cas de la Katiba d'Alidoukou dont les combattants faisaient la navette dans la bande frontalière Nord-est entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. A la suite des éléments collectés sur cette katiba, ses activités ont été réduites et aujourd'hui, nous avons une accalmie relative dans cette zone frontalière. Des mêmes suites, la lutte contre la fraude documentaire ou la politique de refoulement de personnes dépourvues, a permis de préserver le pays d'actes terroristes. En effet, des individus utiliseraient des documents d'autres personnes ou procéderaient par des stratagèmes pour avoir accès au territoire ivoirien dont le but est d'accomplir des actes terroristes et repartir en toute impunité...* » (Caire Adama Koné, à la DST)

---

<sup>2</sup> La Direction de la Surveillance du Territoire est un service de renseignement du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité de la Côte d'Ivoire.

### 2.3 Collaboration productive avec la société civile.

La mission de protection attribuée aux forces de l'ordre ne se situe pas seulement à un niveau de réaction. Elle s'inscrit également et surtout en aval par la prévention à travers plusieurs actions renforçant la confiance de la population.

La mise en œuvre de la doctrine de la Police de proximité et les Comités Consultatifs et d'Éthique (CCE) qui regroupent l'ensemble des représentants de toutes les couches sociales, économiques, politiques et religieuses d'une localité. Leur apport au dispositif de gestion des frontières terrestres est indéniable pour la lutte contre la menace terroriste.

Relativement à la doctrine de la police de proximité, l'idée générale consiste donc à faire prendre conscience à la population qu'elle est partie prenante à sa propre sécurité. La police de proximité tend ainsi à mettre en place une co-production de sécurité entre la population et sa police. Sa mise en œuvre au niveau des frontières terrestres met la population à contribution pour relever le défi sécuritaire qu'est la menace terroriste. L'accroissement de la menace terroriste à nos frontières terrestres et la criminalité transfrontalière imposent l'implication de la population à la recherche de solutions aux problèmes sécuritaires. Faire de la population, un partenaire pour lutter contre l'insécurité et surtout contre le phénomène du terrorisme est une nécessité. En effet, nous ne devons pas oublier que l'ennemi vit au sein de la population. C'est au sein des populations que s'organisent les actes d'insécurité et elles ont les moyens de les prévenir, de les détecter et de contribuer à leur réduction. Les citoyens deviennent des instances de production de l'information et du renseignement au profit des forces de sécurité et des populations. Au niveau des frontières terrestres, les agents chargés de la migration pourront exploiter les différentes données afin de contrecarrer les actes terroristes et de protéger les communautés frontalières et partant à la sécurisation du territoire national. Cette vision de la police de proximité est résumée dans le « principe directeur 7 » de la doctrine de la police de proximité par Sir Robert Peel<sup>3</sup>, fondateur de ladite police en ces termes « *La police devrait en tout temps, avoir, avec le public une relation qui s'inscrit dans la tradition historique voulant que la police est le public et le public est la police* »

En ce qui concerne les CCE, il s'agit d'un rapprochement des populations avec les forces de police et afin de briser le mur de la méfiance. A travers les échanges avec les populations sur les différents problèmes rencontrés au niveau des frontières terrestres, les différentes couches socio-professionnelles pourront faire remonter les informations au niveau de la police. Ce

---

<sup>3</sup> Ancien Premier Ministre du Royaume Uni (1841-1846)

recueil d'informations est fait par les Commissariats de Police Mixtes et des postes de police frontière dans le cadre des réunions périodiques des CCE. Des informations de toutes natures provenant de toutes les couches des populations des zones frontalières peuvent aider les CPM et les postes de police à lutter efficacement contre le phénomène terroriste. Aussi, plusieurs thématiques lors des échanges avec les populations dans divers domaines d'activités dont le radicalisme religieux et la navette des groupes armés entre les pays frontaliers au nôtre pourraient être bénéfique pour les agents d'immigration. Certes pour une surveillance efficace des frontières terrestres et contribuer à la lutte contre la menace terroriste dont notre pays fait l'objet notre pays principalement dans sa bande frontalière avec le Mali et le Burkina Faso, il est indéniable de mettre aussi en avant la collaboration avec ses voisins.

De ce qui précède, nous sommes en mesure d'affirmer que dans la lutte contre le terrorisme en Côte d'Ivoire et singulièrement dans le Nord de notre pays, les initiatives entreprises dans le cadre de la collaboration entre les citoyens les forces militaires conventionnelles sont productives comme l'attestent les propos recueillis auprès de nos enquêtés :

*« ... Nous sommes en parfaite harmonie avec les différentes forces de sécurité présentes dans la zone ; dès que nous constatons une situation qui nous semble bizarre ou anormale nous portons rapidement l'information aux chefs des unités ; ils nous même donné leurs contacts de portable pour ça... » (M Kolo, Commerçant à Kong)*

*« ... les chefs d'unité des différentes forces de sécurité sont très ouverts et nous accordent de leur temps et ils nous écoutent beaucoup c'est pour cette raison que lorsque nous avons des informations sur la présence d'un homme cherchant à recruter nos jeunes gens pour des activités bizarres, nous n'hésitons pas à leur porter l'information pour qu'ils agissent le plus rapidement possible » (M Konan Kan, Instituteur à Ouangolodougou)*

*« ... N'eut été les informations et la franche coopération des populations et des différentes communautés présentes ici à Kong, je crois que les terroristes auraient déjà frappé ici... » (Cdt Gnahoré du GMI à Kong)*

### **3- Propositions de quelques mesures pour améliorer cette stratégie de lutte**

La mise en œuvre de mesures visant à lutter contre le terrorisme en s'appuyant sur la doctrine de la police de proximité peut être une approche efficace pour renforcer la sécurité tout en préservant les relations communautaires. Voici quelques propositions de mesures :

- **Renforcement de la collaboration communautaire :**
  - Encourager les forces de l'ordre à établir des liens solides avec les communautés locales ;
  - Organiser des réunions régulières entre la police, les leaders communautaires et les résidents pour favoriser la confiance mutuelle.
- **Formation spécialisée pour les forces de l'ordre :**
  - Fournir une formation spécialisée aux agents de police en matière de sensibilisation au terrorisme et de reconnaissance des signaux d'alerte ;
  - Inclure des modules sur la compréhension des dynamiques communautaires et culturelles pour améliorer la communication.
- **Échange d'informations :**
  - Établir des canaux de communication efficaces entre la police et les communautés pour permettre un échange d'informations rapide et confidentiel ;
  - Encourager la dénonciation anonyme des activités suspectes en instituant des perdiems (argent liquide) pour les informateurs.
- **Programmes de prévention :**
  - Mettre en place des programmes de prévention du terrorisme au niveau local, impliquant des travailleurs sociaux, des éducateurs et des intervenants communautaires ;
  - Sensibiliser les communautés aux risques et aux moyens de prévention.
- **Surveillance discrète :**
  - Utiliser des méthodes de surveillance discrètes et ciblées pour identifier les individus potentiellement dangereux tout en respectant les droits individuels ;
  - Impliquer la communauté dans la surveillance responsable en éduquant sur les signes précurseurs.
- **Investissement dans la technologie :**
  - Développer et déployer des technologies de surveillance avancées pour détecter les menaces potentielles ;
  - Utiliser l'analyse de données et **l'intelligence artificielle** pour anticiper les schémas de comportement suspects.

▪ **Sensibilisation et éducation :**

- Mettre en place des campagnes de sensibilisation dans les écoles, les lieux de culte et les centres communautaires pour promouvoir la compréhension et le rejet des idéologies extrémistes ;
- Encourager la tolérance et le respect mutuel au sein des communautés.

**4- Discussion des résultats**

Cette étude montre que la lutte contre le terrorisme est un défi mondial, et chaque région adopte des approches spécifiques pour faire face à cette menace. Dans le contexte de la Côte d'Ivoire, le nord du pays est particulièrement sensible à ces problèmes. Une approche innovante pour contrer le terrorisme est la mise en œuvre de la doctrine de la police de proximité.

Cette étude montre également que la doctrine de la police de proximité met l'accent sur le renforcement des liens entre la police et la communauté locale. Plutôt que de simplement réagir aux incidents, elle favorise la prévention et l'engagement actif avec les citoyens et cette approche peut s'avérer cruciale dans la lutte contre le terrorisme.

Force est également de noter que les avantages de la doctrine de la police de proximité dans la lutte antiterroriste sont nombreux à savoir la collecte des renseignements, la prévention et la dissuasion ainsi que la collaboration communautaire.

Par ailleurs, cette étude montre que les défis et enjeux liés à la lutte contre le terrorisme sont à la fois nombreux et diversifiés. Cependant deux aspects ont le plus attirés notre attention. Ce sont d'une part la formation et la sensibilisation, ainsi que les ressources humaines suffisantes d'autre part.

En effet, il faut s'assurer que les forces de l'ordre et la communauté comprennent les enjeux spécifiques du terrorisme dans la région et comment la collaboration peut les atténuer.

A côté de cet aspect, il faut s'assurer que les unités de police de proximité ont les ressources nécessaires pour fonctionner efficacement, y compris une formation spécialisée et des équipements adéquats.

**Conclusion**

Notre travail nous a permis de comprendre que depuis l'avènement des groupes terroristes dans la sous-région et principalement au Mali et au Burkina Faso ainsi que les attaques enregistrées sur son sol, la Côte d'Ivoire prend au sérieux la menace terroriste. Pour se faire, elle a pris une série de mesures pour se prémunir contre de nouvelles attaques en raison de la mutation des groupes armés et leur volonté d'extension au pays côtiers. Cette stratégie de lutte contre la

menace terroriste fait une place de choix à la DST à travers la doctrine de la police de proximité, la gestion des frontières terrestres, les passages des groupes armés en raison de plusieurs facteurs explicatifs.

Les résultats de l'enquête montrent que le dispositif de lutte mis en place par la Direction de la Surveillance du Territoire à travers la franche collaboration entre les forces militaires conventionnelles et les citoyens, les communautés a permis l'interpellation aux frontières terrestres de combattants terroristes. Par ailleurs, des sanctuaires djihadistes ont été démantelés au niveau de la bande frontalière Nord où les groupes terroristes sévissent principalement grâce aux informations des civils.

Réussir à mettre en place de manière efficace une politique de lutte contre le phénomène du terrorisme n'est pas quelque chose d'aisé, ses objectifs doivent justifier les différents moyens et les outils mis en œuvre.

Les principales recommandations que nous pouvons présenter sur la base de l'étude empirique de notre article scientifique sont :

- La formation spécialisée pour les forces de l'ordre afin de mieux appréhender les méthodes et les outils afférents à la doctrine de la police de proximité ;
- La sensibilisation des populations civiles afin que celles-ci comprennent efficacement les enjeux spécifiques du terrorisme et afin d'être outillées pour ne pas céder à la radicalisation et aux allégeances ;
- L'investissement absolu dans les nouvelles technologies qui permettront d'assurer la protection des biens et des personnes par anticipation et à distance ;

Les résultats de nos recherches au plan empirique, s'apparentent à ceux de Frantz Denat (2002), dont les travaux montrent que la Police a besoin d'une vision politique qui lui permette de situer sa mission et ses fonctions dans une société complexe en perpétuel mouvement.

L'étude de performance des différentes propositions de lutte contre le terrorisme par le biais de la politique de la doctrine de proximité va faire l'objet d'une prochaine publication sous forme d'un article empirique dans nos prochains travaux de recherche.

Notons cependant en toute objectivité, que le sujet objet de notre étude peut être confronté à des limites au plan scientifique notamment celle du contexte dynamique.

En effet, la situation sécuritaire dans le nord de la Côte d'Ivoire peut évoluer rapidement. Les résultats de l'étude pourraient devenir obsolètes rapidement en raison de changements dans la dynamique de la sécurité, des politiques gouvernementales ou des événements sur le terrain.

## BIBLIOGRAPHIE

- Bolle, P-H. (1998). *La police de proximité : notion, institution, action*. Eguzkilore (12), 171-185.
- Buerger, M. E., Petrosino, A. et Petrosino, C. (1999). Extending the police role: Implications of police mediation as a problem-solving tool. *Police Quarterly*, 2(2), 125-149.
- Collectif. (1997). Actes du colloque de Villepinte, Des villes sûres pour des citoyens libres, Villepinte, ministère de l'Intérieur-SIRP, Octobre.
- Denat, F (2002) : Revue Internationale d'Ethique Sociale et Gouvernementale <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.2201>
- Étienne, B. (2003). L'islamisme comme idéologie et comme force politique. *Cités*, 14, 45-55. <https://doi.org/10.3917/cite.014.0045>.
- European Forum for Urban Security (EFUS). (2016). Relations police-population : enjeux, pratiques locales et recommandations. Paris : Forum européen pour la sécurité urbaine.
- Garapon, A., Rosenfeld M. (2016). *Démocraties sous stress. Les défis du terrorisme global*, Paris, PUF.
- Garibaldi, L. (2011). Il est temps de réinventer la police de proximité. *Après-demain*, 2(18), 24-27
- Goldstein, H. (1979). Improving Policing: A Problem-Oriented Approach. *Crime & Delinquency*, 25(2), 236–258.
- Larroque A-C. (2014). *Géopolitique des islamismes*, Paris, PUF.
- Mandjem Y. P. (2020). « *Les groupes djihadistes et les relations internationales: contribution à une sociologie d'un acteur controversé. Le cas de Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad* », Cahier Thucydide n° 27, avril.
- Manacorda S. (2013). « Les conceptions de l'Union européenne en matière de terrorisme », in Henry Laurens, et Mireille Delmas-Marty (dir.), *Terrorismes-Histoire et droit*, CNRS Éditions, Paris, octobre.
- McGillis, D. (1997). *Community Mediation Programs: Developments and Challenges*. US Department of Justice, Office of Justice Programs. NIJ, Washington, DC: GPO.

Messinga E. C., (2011). Les forces armées camerounaises face aux nouvelles formes de menaces à la sécurité: d'une armée de garde vers une armée d'avant-garde 1960-2010, *Thèse de Doctorat en science politique*, Université de Yaoundé II-SOA.

Mouhanna C. (1999). *Une police de proximité judiciarisée, de l'ilotage au renseignement judiciaire*, Paris, CSO-IHESI.

Perouse de Montclos M-A. (2012). « *Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigeria: insurrection religieuse, contestation politique ou protestation sociale?* » Questions de recherche, n°40, Juin.

Salmon J. (dir). (2001). *Dictionnaire de droit international public*, Bruxelles, Bruylant/AUF.

Skogan, W. (2006). *Police and Community in Chicago: A Tale of Three Cities*. Oxford: Oxford University Press.

Trojanowicz, R. (1982). *An Evaluation of the Neighborhood Foot Patrol Program in Flint, Michigan*. East Lansing, MI: National Neighborhood Foot Patrol Center

Volpe, M. R. (2014). Police and Mediation: Natural, Unimaginable or Both. Dans J.M. Fritz, *Moving Toward a Just Peace* (p .91-105), New York: Springer.

Wilson, J. Q. et Kelling, G. L. (1982). Broken Windows. *Atlantic Monthly* 5(March), 29-38.